

La Condition urbaine, La ville à l'heure de la mondialisation, Olivier Mongin

L'ouvrage *La condition urbaine, La ville à l'heure de la mondialisation* d'Olivier Mongin est un essai visant à démontrer l'évolution du concept de la ville en tant que milieu. Olivier Mongin est le Directeur de la revue *Esprit*, il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *La Violence des images*, 1997, et *Éclats de rire*, 2002. Cet ouvrage est une analyse très dense et décortiquée, riche en références externes et qui aborde les thèmes de la ville, de l'espace public, de l'habiter, de la politique avec la vision du philosophe urbaniste. L'expression condition urbaine signifie un espace citadin qui agglomère, l'un de ces lieux rituellement qualifiés d'urbains. Tout d'abord, l'expérience urbaine renvoie à trois types d'expériences corporelles qui enlacent le privé et le public, l'intérieur et l'extérieur, le personnel et l'impersonnel.

L'auteur dans sa première partie qui s'intitule "La ville, un milieu sous tension" présente la ville comme expérience corporelle, lieu privilégié de la rencontre avec autrui et de l'expression du politique. On se demande s'il est possible de dessiner un idéal type de la ville, et dans dégager des traits distinctifs. En effet, à propos de la ville on a recours à deux langages antagonistes, d'une part le langage de l'écrivain et du poète et d'autre part, le discours de l'urbaniste. L'écrivain écrit la ville du dedans, il a une approche de la ville qui renvoie à une approche poétique aux accents romantiques et nostalgiques. Alors que, l'ingénieur et l'urbaniste la dessinent du dehors, en prenant de la hauteur et du recul et c'est une approche marquée par le développement technologique et économique. D'autre part, pour les ingénieurs-urbanistes la ville est un lieu où la loi du «propre doit régner» ; tandis que pour l'artiste l'espace urbain est un non-lieu, c'est-à-dire « un croisement de mobiles, en somme un lieu pratiqué ». Donc à travers ces différentes approches, on recherche un idéal type de la ville, et ceci est une exigence pour respecter les traits de l'expérience urbaine. À commencer par son aspect scénique qui passe par l'instauration d'une vie publique. En effet l'expérience urbaine passe par une mise en scène qui permet aux urbains de s'exposer, de s'extérioriser. Grâce à la place publique, l'espace urbain permet la rencontre, voire la confrontation, entre la culture populaire et la culture savante. "Comme en témoigne la pièce d'Adam de la Halle jouée à Arras en 1276, la ville porte le théâtre sur la place, se transforme elle-même en théâtre et la fait parler en langue vulgaire". La ville génère une expérience qui entrelace l'individuel et le collectif. Donc la scénique urbaine tisse le lien entre un privé et un public qui ne sont jamais radicalement séparés. Ainsi la ville est une condition de possibilité de relations diverses (corporelle, scénique, politique), lieu qui donne « forme » à des pratiques infinies et à durée publique, tel est le sens de la condition urbaine. D'autre part, la ville n'existe pas sans « corps », en effet le corps donne une forme à la ville, mais la forme d'une ville est avant tout liée au parcours des corps individuels qui s'aventurent dans le corps de la ville. La ville existe quand des individus parviennent à créer des liens

Olivier Mongin
La condition
urbaine

La ville à l'heure de la mondialisation

POINTS



provisoires dans un espace singulier et se considèrent comme des citoyens. La ville doit rendre possibles des trajectoires corporelles dans tous les sens et à tous les niveaux. Dans l'expérience urbaine on ne peut pas mettre de côté l'expérience politique. Lorsque que l'on évoque la politique, la ville devient le synonyme obligé de la cité ou de la polis, car la polis est un terme grec qui est associé à l'invention de la politique. En effet, pour comprendre l'expérience politique de la ville, il y a une multi-fondation qui puisse dans divers historiques. Comme par exemple celle de la Grèce. Dans cette optique, la polis a pour rôle d'offrir une scène politique. Les Grecs privilégient la mise en commun des paroles et des actes. L'appartenance à la cité "donne lieu" à un partage, à un échange des mots, qui n'est pas matériel et n'a pas besoin de s'inscrire dans un lieu précis. C'est pourquoi la scène politique n'est pas repérable, durant une longue période, dans un territoire circonscrit. D'où les phrases célèbre d'Hannah Arendt "*Où que vous alliez, vous serez une polis*". Ainsi la dimension territoriale de la ville celle qui s'inscrit dans un cadre géographique, accompagne la mise en scène urbaine de la politique. La ville doit donc rendre possible la constitution d'un espace « impersonnel » permettant d'être soit même sans avoir à rendre des comptes de son origine. Après l'auteur examine la troisième mondialisation, celle d'une urbanisation globalisée où la montée en puissance de quelques gigantesques mégapoles s'accompagne d'un éparpillement urbain. Ici l'auteur parle de condition urbaine généralisée, qui est à l'origine d'un système urbain mondialisé qui privilégie les réseaux et les flux, contribuant ainsi à distinguer les lieux entre eux, à les hiérarchiser et surtout à les fragmenter. Ainsi la mondialisation urbaine s'accompagne d'une reconfiguration territoriale. Aujourd'hui la ville doit se raccorder à des flux qu'elle n'a de chance de maîtriser qu'en participant à un réseau de villes. Donc l'expression « l'urbain généralisé » désigne un réseau préexistant qui pèse sur des lieux qui doivent se conformer à sa vitesse et à son échelle. L'urbain généralisé s'accompagne du même coup de lignes de démarcation qui donnent « lieux » à des fragmentations spatiales et à des séparations sociales. Enfin, Olivier Mongin imagine ce que serait une "condition urbaine" qui associerait le lieu aux flux qui le traversent et le déstabilisent. Selon lui, la condition urbaine passe par la création de lieux, la recomposition de lieux et par une lutte pour des lieux démocratiques. L'évolution contemporaine de la ville oblige, plus que jamais, à retrouver le sens politique de la cité qui passe par une résurgence de lieux face aux flux globalisés.

La ville est un espace où l'on peut entrer et sortir, un espace où l'on peut trouver refuge, un espace de droit qui ne se définit pas uniquement par le dedans, l'identité, l'appartenance, mais par la relation entretenue entre un dedans et un dehors. Pour Olivier Mongin, l'existence d'un tissu urbain favorise ce mouvement incessant qui met en relation l'intérieur et l'extérieur, le privé et le public, le dedans et le dehors. Ce type d'espace rend donc possible un type de rapports humains, ceux qui correspondent justement à l'expérience urbaine. Aujourd'hui, la mondialisation territoriale inaugure un monde qui ne fait guère "monde" puisque, tant au niveau de la métropole que de l'économie des flux, il produit de la séparation et favorise des mouvements de sécession. Le territoire urbain se construit, il est le résultat de la création collective, et la condition humaine et urbaine de chaque homme est assurée.